

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII**

**Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Mercredi 30 octobre 2024 à 18h30
À l'école Jean XXIII**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mohammed Bouhrir, parent
Véronique Labonté, parent
Mylène Ouellet, parent
Mathieu Robert, parent
Anick Roy, parent
Nicole Dion, enseignante
Nicolas Laliberté, enseignant
Joanie Mongeau, enseignante
Louise Tarte, orthopédaque
Melanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

AUTRES PERSONNES

Alexandre Boisvert, public

ÉTAIT ABSENTE

Geneviève Bellavance, parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ **PRISE DES PRÉSENCES**

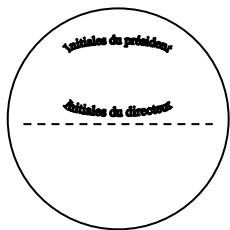
➤ **VÉRIFICATION DU QUORUM**

➤ **PRÉSENTATION DES MEMBRES**

La directrice de l'école, Dominique Benoit, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h36.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Mohammed Bouhrir, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 24-25-016

CÉ # 24-25-017

CÉ # 24-25-018

CÉ # 24-25-019

3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) ET DE VICE-PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Anick Roy présente la candidature pour combler le poste de présidence, à savoir :
Geneviève Bellavance

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de poste vacant, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Véronique Labonté présente la candidature pour combler le poste de vice-présidence, à savoir :
Mohammed Bouhrir

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE ;

La directrice désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, à savoir : Josée Malenfant

ATTENDU la désignation par la directrice ;

Il est proposé par Véronique Labonté, et résolu :

QUE Josée Malenfant, agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024 ;

Il est proposé par Nicole Dion, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2024 soit adopté tel que déposé avec la correction de l'heure d'arrivée d'un membre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024 :

-Rapport annuel : Il a été envoyé le 29 octobre dans la Voix.

-Assemblée générale : La formule du dessert et café avec présentation des projets de l'école par des enseignants et des élèves est à poursuivre pour l'année prochaine, car nous avons eu beaucoup plus de parents.

7. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ;

-Lignage dans la cour d'école : Très apprécié par les élèves.

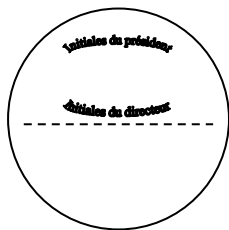
-Don : Nous avons reçu un don de 10 000\$ en argent, 2000\$ en cartes-cadeaux et une boîte de collations de France Côté pour les familles dans le besoin.

-Cross-country : 30 élèves participants, une très belle journée.

-Tournoi de basketball : Belle participation et bonne performance.

-Camp Tim Horton

- Plan de rattrapage



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean XXIII***



N° de la résolution
ou annotation

8. PAROLE AU PUBLIC :

-Suggestion de mettre l'ordre du jour et le rappel de la réunion du conseil d'établissement sur Facebook.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES ;

Il est proposé par Mylène Ouellet, et résolu :

QUE le conseil d'établissement adopte les rencontres des mercredis 30 octobre 2024 – 11 décembre 2024 – 22 janvier 2025 – 26 mars 2025 – 30 avril 2025 – 28 mai 2025 - 18 juin 2025.

CÉ # 24-25-020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE :

Il est proposé par Mathieu Robert, et résolu :

QUE les règles de régie interne soit approuvée pour l'année scolaire 2024-2025 avec la correction de 5 jours ouvrable pour l'avis de convocation.

CÉ # 24-25-021

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES ;

À remplir seulement s'il y a dénonciation de conflit d'intérêt.

12. NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ:

Aucun membre de la communauté présentement.

13. FONCTIONS ET POUVOIRS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSMENT ET FORMATION OBLIGATOIRE ;

Chaque membre du conseil d'établissement a un cartable avec des fiches pour les différents sujets. Les nouveaux membres doivent compléter la formation en ligne.

14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ ;

Le budget du conseil d'établissement est de 400\$ pour l'année scolaire 2024-2025.

15. LEVÉES DE FONDS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE :

Il est proposé par Véronique Labonté, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve le don de 10 000\$ de France Côté pour les familles dans le besoin qui sera déposé dans le fonds à destination spéciale.

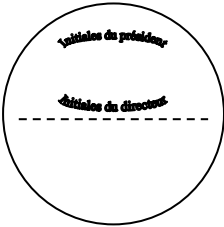
CÉ # 24-25-022

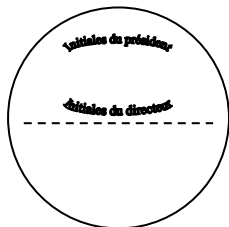
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Déposé aux membres :

-Dépliant de levée de fonds de l'Érablière Bernard

-Dépliant de levée de fonds de la Pépinière Abbotsford

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII
N° de la résolution ou annotation CÉ # 24-25-023 CÉ # 24-25-024 CÉ # 24-25-025 CÉ # 24-25-026 CÉ # 24-25-027	16. SORTIES ET ACTIVITÉS ; Il est proposé par Louise Tarte, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve la sortie des élèves de 6^e année à Québec, par autobus voyageur au coût de 2425\$ plus taxes et sera financée par le fonds à destination spéciale. APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ Il est proposé par Josée Malenfant, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve l'achat de poudre de craie pour faire une course <i>color run</i> au mois de mai. Les frais seront payés par le montant amassé lors du Roul-O-Thon 2024. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ Il est proposé par Anick Roy, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve les sorties suivantes : -Ateliers sur la chanson française, pour le 3^e cycle, en novembre et décembre à l'école. Une demande à Culture à l'école a été faite pour le financement, nous sommes en attente d'une réponse. -Ranch Massawippi, pour le 2^e cycle, le 11 juin 2025 au coût de 39,64\$ par élève et le transport se fera en autobus. -O'Volt Sherbrooke, pour le préscolaire, le 16 juin 2025 au coût de 32,01\$ par élève et le transport se fera en autobus. -Théâtre thématique cirque à Chambly, pour le préscolaire, le 14 mai 2025 au coût de 20,38\$ par élève et le transport se fera en autobus. -Zukari, pour le 1^{er} cycle et Kangourou, le 19 juin 2025 au coût 36,69\$ par élève et le transport se fera en autobus. -Musée ferroviaire St-Constant, pour le 1^{er} cycle et Kangourou, le 12 décembre 2024 au coût 23,24\$ par élève et le transport se fera en autobus. -Marche au parc Jean-Paul Forand de Shefford, pour le préscolaire, le 8 octobre 2024 au coût de 8,15\$ par élèves et le transport se fera en autobus. (Sortie déjà approuvée par courriel par les membres du C.É.) -Piscine St-Césaire, pour le 1^{er} cycle et Kangourou, en avril 2025 au coût de 7,07\$ par élève et le transport se fera en autobus. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 17. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION ; Il est proposé par Véronique Labonté, et résolu : QUE le conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 18. UTILISATION DES LOCAUX ; Il est proposé par Mélanie Berger, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve le prêt des locaux pour les cours offerts par la municipalité. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution
ou annotation

19. COMITÉ DE PARENTS ;

- Assemblée générale
- Élection des membres à différents comités
- Conférence de Stéphane Paradis

20. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;

Pas de correspondance.

21. VARIA ;

Pas de varia.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Joanie Mongeau, et résolu :
QUE la séance soit levée, à 20h30.

CÉ # 24-25-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mohammed Bouhrir, vice-président

Dominique Benoit, directrice